

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Communautaire Les Schtroumpfs Inc.	Numéro de permis 1030001	Date d'inspection Le 07 octobre 2025	
Nom de l'établissement Garderie Communautaire Les Schtroumpfs Inc		Numéro de téléphone (506) 336-4538	
Adresse 203 avenue Loudun Shippagan NB E8S 1R6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux Lors de ma visite en mi-journée à l'établissement, j'ai pu constater que le ratio enfants/éducateurs est respecté conformément aux exigences réglementaires. • Tous les documents requis sont affichés sur le babillard destiné aux parents, situé dans l'espace réservé aux casiers à l'entrée de l'établissement. • Les dossiers des enfants sont complets et contiennent l'ensemble de la documentation exigée. Un échantillon de 12 dossiers sur un total de 41 a été vérifié. • Les consentements requis sont présents, signés et datés par un parent ou tuteur légal dans chacun des 12 dossiers examinés. Durant l'observation, les enfants étaient en période de sieste, à l'exception d'un nourrisson qui interagissait calmement avec son éducatrice dans un environnement serein et bienveillant. Par la suite les enfants se préparent et vont prendre la collation à l'extérieur pour la fin de la journée.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 octobre 2025

Date

original signé par
Cindy Lanteigne-Chiasson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 octobre 2025

Date